

Commune de SONDERNACH

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Sondernach de la séance du 10 septembre 2020

Sous la présidence de M BESSEY Thierry, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Présents : M HAUDY Daniel, 1^{er} adjoint, M MATTER Michel, 2^{ème} adjoint, Mme CARCO Stéphanie, 3^{ème} adjointe, M BUHL Nicolas, M COULON Serge, M DEYBACH Pierre, M FRIEDERICH André, Mme GUILLARD Nathalie, Mme HADJIMANOLIS Claire, M LEISSER Frédéric, Mme MARCHAL Emmanuelle, M PFINGSTAG Philippe, M SCHREIBER Yannick

Absents excusés et non représentés : Mme FISCHER Anne

Absents non excusés : néant

Ont donné procurations : néant

Secrétaire de séance : Mme Pascale BESSEY, secrétaire de mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1/ **PV** : approbation des Procès-Verbaux des séances du 2 et du 10 juillet 2020
- 2/ **Bâtiments communaux** : étude de faisabilité portant sur la réhabilitation de l'ancien bâtiment « Ecole Communale »
- 3/ **Eau** : rapport annuel du service de l'eau potable 2019
- 4/ **Concession de terrain** : renouvellement d'une concession d'arboriculture au lieu-dit Absberg
- 5/ **Concession de terrain** : nouvelle concession de terrain lieu-dit Hintere Roedelsmatt
- 6/ **Concession de terrain** : nouvelle concession de terrain lieu-dit Landersbach
- 7/ **BP** : vote de crédits aux budgets 2020
- 8/ **Divers**

POINT 1 - PV : approbation des Procès-Verbaux des séances ordinaires du 2 et du 10 juillet 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve** les procès-verbaux des séances ordinaires du 2 et du 10 juillet 2020, sans observation.

POINT 2 - **Bâtiments communaux** : étude de faisabilité portant sur la réhabilitation de l'ancien bâtiment « Ecole Communale »

M le Maire donne connaissance à l'assemblée du projet de convention entre la commune de Sondernach et l'ADAUHR-ATD (Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin – Agence Technique Départementale). L'objet de la mission à confier serait l'étude de faisabilité portant sur la réhabilitation de l'ancien bâtiment « Ecole Communale » et notamment sur l'élaboration de trois scénarios d'aménagement : 100 % locatif, ou 50 % locatif (1^{er} étage) et 50 % logement adapté (senior, PMR en rdc), ou 50 % locatif (1^{er} étage) et 50 % locaux d'activités ou de service (en rdc). Le coût de l'étude est estimé à 8 064.00 € TTC, hors demandes complémentaires demandées expressément par le maître d'ouvrage.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **décide** de réaliser la consultation publique avant l'établissement des avant-projets afin de cibler ou éventuellement de réduire les scénarios à confier à l'étude.

POINT 3 - Eau : rapport annuel du service de l'eau potable 2019

M le Maire donne connaissance à l'assemblée du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable de l'année 2019. **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **approuve** à l'unanimité ce rapport qui pourra être consulté par les habitants de la commune.

POINT 4- Concession de terrain : renouvellement d'une concession d'arboriculture au lieu-dit Absberg

M le Maire informe l'assemblée que la concession de terrain lieu-dit Absberg, ancienne plantation de sapins de Noël, établie précédemment au profit de l'entreprise JB Service de Sondernach, est arrivée à échéance le 31 mars 2019. Mme Christiane Baumgart, héritière de M Jacky Baumgart, ancien gérant de l'entreprise JB Service, souhaite le renouvellement de la concession à son profit. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **donne** à l'unanimité son avis favorable au renouvellement sollicité, **fixe** les conditions suivantes : Origine : 1^{er} avril 2019 Durée : 9 ans renouvelables, résiliables à l'expiration de chaque période triennale Redevance : 75 € par an, payable à terme échu avec révision annuelle à partir de la 2^{ème} année en fonction de l'évolution de l'indice minimum départemental des fermages, arboriculture (115.69 pour 2019) ; **charge** M le Maire de signer la concession correspondante.

POINT 5- Concession de terrain : nouvelle concession de terrain lieu-dit Hintere Roedelsmatt

M le Maire informe l'assemblée qu'une partie des installations de la ferme équestre du Raedlé sont situées sur le terrain communal section 52 n° 81, d'une superficie de 66.80 ares et qu'il convient d'en réglementer l'utilisation. **Le Conseil Municipal**, après avoir délibéré, **donne** son avis favorable pour établir une concession de terrain au profit de l'entreprise Baumgart Stève, ferme équestre du Raedlé, 1 chemin du Raedlé 68380 Sondernach comme suit : Origine : 1^{er} novembre 2020, Durée : 9 ans renouvelables, résiliable à l'expiration de chaque période triennale, Redevance : 150 € par an, payable chaque année et d'avance avec une révision annuelle à partir de la 2^{ème} année en fonction de l'indice Insee du coût de la construction, 1^{er} trimestre de l'année précédente (1728 pour 2019) ; **charge** M le Maire de signer la concession correspondante.

POINT 6 - Concession de terrain : nouvelle concession de terrain lieu-dit Landersbach

M le Maire informe l'assemblée de la demande de M Antoine Lejeune, domicilié 5 lieu-dit Schnepfenried à Sondernach souhaitant acquérir une partie du terrain communal jouxtant sa propriété située 69 rue du Landersbach pour y installer une terrasse.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, avec 13 voix Pour et 1 Abstention, ne souhaite pas vendre de terrain communal pour l'instant mais propose à M Lejeune un bail locatif pour la parcelle cadastrée section 10 n° 22 d'une contenance de 11.12 ares aux conditions suivantes : Origine 1^{er} novembre 2020, Durée : 9 ans renouvelables, résiliable à l'expiration de chaque période triennale, Redevance : 25 € par an, payable chaque année et d'avance avec une révision annuelle à partir de la 2^{ème} année en fonction de l'indice Insee du coût de la construction, 1^{er} trimestre de l'année précédente (1728 pour 2019) ; **charge** M le Maire de signer la concession correspondante.

POINT 7- BP : vote de crédits aux budgets 2020**7-1 DM n° 1 Budget service de l'eau et de l'assainissement 2020****Le Conseil Municipal vote** à l'unanimité les crédits suivants :

Dépenses	Article 658	participations aux syndicats	+ 4 000.00
	Article 6063	frais d'entretien	- 4 000.00

7-2 DM n° 2 Budget général 2020**Le Conseil Municipal vote** à l'unanimité les crédits suivants :

Recettes	erreur de plume sur budget primitif		
	Article 773 (042)		- 510.00
	Article 773 (77)		+ 510.00
Dépenses	Article 6226 honoraires d'expertise du Tribunal Administratif		
	Sinistre 35 rue Principale		+ 1 680.00
A prélever sur les fonds excédentaires de l'exercice 2019			

POINT 8- Divers**8-1 Elus : versement des indemnités de fonctions, tableau complémentaire**

M le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu, conformément aux dispositions de l'article L 2123-20-1 du CGCT de compléter la délibération du conseil municipal concernant les indemnités de fonction des élus par un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées.

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité son avis favorable pour annexer le tableau suivant à sa délibération du 4 juin 2020, soit :

Arrondissement de Colmar – Collectivité de Sondernach – 627 habitants

Nom et prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total brut mensuel en €
----------------------------------	---	-------------------------

Indemnité du maire :

M BESSEY Thierry	40.3 %	1 567.42
------------------	--------	----------

Indemnités des adjoints :

1 ^{er} adjoint M HAUDY Daniel	10.7 %	416.15
2 ^{ème} adjoint M MATTER Michel	10.7 %	416.15
3 ^{ème} adjointe Mme CARCO Stéphanie	10.7 %	416.15

8-2 Chasse : renouvellement de l'agrément du garde-chasse, lot de chasse n° 3

En application de l'article 31 du cahier des charges des chasses communales dans le département du Haut-Rhin, pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024, le Conseil Municipal doit donner son avis pour le renouvellement de l'agrément du garde-chasse particulier d'un lot de chasse. M le Maire informe l'assemblée que M Eloi ANTONI, locataire du lot de chasse n° 3 de la chasse communale sollicite l'avis de la commune quant au renouvellement de l'agrément de M Jean-Marc KEISSER, en tant de garde-chasse privé. **Le Conseil Municipal**, considérant que M Jean-Marc KEISSER remplit les conditions nécessaires, **donne** à l'unanimité son avis favorable pour le renouvellement de son agrément.

8-3 Manifestations : gagnants de l'énigme n° 9 du bulletin municipal 2019

La réponse de l'énigme n° 9 du bulletin municipal 2019 est le « coucou hisala » situé au Heiden, au-dessus du Brobach. Les gagnants sont Francis BUHL, Lucien FLORY, Karin FRECH, Christiane MEYER, Charlotte MONTAGNA, Isabelle SAUTER et Vivien STEPHAN.

La séance a été levée à 22 h 45

Tableau des signatures pour l'approbation du
Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Sondernach de la séance du 10 septembre 2020

ORDRE DU JOUR :

- 1/ **PV** : approbation des Procès-Verbaux des séances du 2 et du 10 juillet 2020
- 2/ **Bâtiments communaux** : étude de faisabilité portant sur la réhabilitation de l'ancien bâtiment « Ecole Communale »
- 3/ **Eau** : rapport annuel du service de l'eau potable 2019
- 4/ **Concession de terrain** : renouvellement d'une concession d'arboriculture au lieu-dit Absberg
- 5/ **Concession de terrain** : nouvelle concession de terrain lieu-dit Hintere Roedelsmatt
- 6/ **Concession de terrain** : nouvelle concession de terrain lieu-dit Landersbach
- 7/ **BP** : vote de crédits aux budgets 2020
- 8/ **Divers**

Signatures au registre

<i>Nom-Prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signature</i>	<i>Procuration</i>
BESSEY Thierry	Maire		
HAUDY Daniel	1 ^{er} Adjoint		
MATTER Michel	2 ^{ème} Adjoint		
CARCO Stéphanie	3 ^{ème} Adjointe		
BUHL Nicolas	Conseiller municipal		
COULON Serge	Conseiller municipal		
DEYBACH Pierre	Conseiller municipal		
FISCHER Anne	Conseillère municipale	Absente et non représentée	
FRIEDERICH André	Conseiller municipal		
GUILLARD Nathalie	Conseillère municipale		
HADJIMANOLIS Claire	Conseillère municipale		
LEISSER Frédéric	Conseiller municipal		
MARCHAL Emmanuelle	Conseillère Municipale		
PFINGSTAG Philippe	Conseiller municipal		
SCHREIBER Yannick	Conseiller municipal		